

cière, qui n'est pas encore arrivée à son terme. Des indices apparaissent cependant, qui en indiquent la fin graduelle. Si d'un côté il n'est pas contestable que grâce à l'abondance et à l'élasticité de ses ressources, le Canada a souffert moins que d'autres nations, cette crise a cependant sérieusement nui à notre commerce, a produit une diminution appréciable des recettes et exige une prudence exceptionnelle dans l'administration des affaires publiques."

La harangue officielle nous apprend que le Canada a pris part dernièrement à l'organisation et à l'établissement permanent d'un institut international d'agriculture avec quartier général à Rome. Elle annonce un projet de loi, basé sur la législation adoptée par le Parlement anglais en 1906, pour la suppression du paiement de commissions et de gratifications secrètes dans les affaires publiques et particulières; ainsi que d'autres bills concernant les assurances, le service civil, l'immigration, la naturalisation, etc.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône a été intéressant, mais peu mouvementé.

Dans le gouvernement de Québec, les changements ministériels prédits depuis quelque temps ont enfin eu lieu. L'honorable M. Turgeon est sorti du cabinet et de l'Assemblée législative pour prendre la fonction de président du Conseil législatif. L'honorable M. Allard, ministre de l'agriculture, l'a remplacé au ministère des terres, bois et forêts. M. Décarie, député d'Hochelaga, est entré dans l'administration comme ministre de l'agriculture; et M. Caron, député de l'Islet, a été nommé ministre sans portefeuille. On annonce la réunion de la Législature pour les premiers jours de mars.

*Thomas Chapais.*

Québec, 25 janvier 1909.